

AVIS

COUR D'APPEL

OBJET : FERMETURE DES BUREAUX LE LUNDI 24 DÉCEMBRE 2018

Les bureaux du gouvernement provincial seront fermés toute la journée du lundi 24 décembre 2018. Pour cette raison, tous les bureaux du registraire de la Cour d'appel seront fermés le 24 décembre 2018 et reprendront leurs heures d'ouverture normales le jeudi 27 décembre 2018.

Les documents dont le délai de dépôt est le 24 décembre 2018 se verront attribuer le délai de dépôt du 27 décembre 2018.

Veillez noter que les parties sont tenues d'entamer une action en justice dans les délais de prescription fixés et que cet avis ne modifie aucunement ces délais.

DÉLIVRÉ PAR :

« Original signé par Doug McCoy »

**Doug McCoy, registraire
Cour d'Appel du Manitoba**

DATE : Le 7 décembre 2018